



Cette note d'information a été élaborée à partir des informations contenues dans l'indice « Out of the Shadows¹ » et dans le rapport Panorama du Pays d'ECPAT sur la République démocratique du Congo (RDC)².

QU'EST CE QUE L'INDICE «OUT OF THE SHADOWS» ?

L'indice « Out of the Shadows », développé par l'Economist Intelligence Unit, mesure la façon dont les nations abordent la question des abus et de l'exploitation sexuelle des enfants. Les données publiées pour les 60 premiers pays montrent que les gouvernements, le secteur privé et la société civile doivent davantage œuvrer pour protéger les enfants contre les violences sexuelles et respecter les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de la cible 16.2 des objectifs de développement durable des Nations unies.

L'indice a été calculé en évaluant la législation, les politiques et les réponses des gouvernements nationaux. Il couvre les questions essentielles et sous-jacentes à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants, notamment l'éducation, la santé reproductive, le soutien aux victimes, l'application de la loi et les risques liés au monde numérique. L'indice tient également compte de facteurs environnementaux tels que la sécurité et la stabilité d'un pays, la protection sociale et le fait que les normes sociales permettent une discussion ouverte sur le sujet. Il couvre aussi l'engagement des entreprises des secteurs de la technologie et des voyages/du tourisme dans la lutte contre les abus et l'exploitation sexuelle des enfants.

QUE SONT LES PANORAMAS DU PAYS D'ECPAT ?

Les panoramas du pays d'ECPAT présentent de manière exhaustive toutes les informations existantes et accessibles au public, ainsi qu'une analyse détaillée du cadre juridique relatif à l'exploitation sexuelle des enfants (ESE) dans un pays donné. Ils fournissent une évaluation des avancées et des défis liés à sa mise en œuvre, des actions en cours pour lutter contre ce problème, et proposent des mesures prioritaires et concrètes pour améliorer la prévention et la réponse à l'exploitation sexuelle des enfants.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

score

26,4

60 SUR 60 PAYS NOTÉS PAR L'INDICE «OUT OF THE SHADOWS»

La République démocratique du Congo (RDC) est classée 60^{ème} sur 60 pays par l'Indice « Out of the Shadows » sur la réponse aux abus et à l'exploitation sexuelle des enfants, avec un score de 26,4³. Le pays est en bas du classement derrière le Burkina Faso (28,6) et le Pakistan (28,6)⁴.

La position de la RDC dans l'Indice peut s'expliquer par divers facteurs, tels que le caractère incomplet du cadre juridique, politique et institutionnel pour prévenir et combattre l'exploitation sexuelle des enfants, le manque de données concrètes sur la prévalence de ces crimes et d'importantes défaillances pratiques en matière d'accès à la justice et au rétablissement pour les enfants ayant subi de l'exploitation sexuelle⁵. L'environnement national complexe et instable en RDC accroît les vulnérabilités des enfants à ces crimes.

Bien que limitées, des mesures visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en RDC méritent d'être soulignées. Par exemple, en 2019, le gouvernement a établi un nouvel organe public spécialisé, l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Traite des Personnes, et les organisations de la société civile, bien que disposant souvent de ressources financières très limitées, initient des actions de sensibilisation sur l'exploitation sexuelle des enfants, y compris en ligne⁶.

DÉFINITION DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

L'abus sexuel sur enfants désigne des actes sexuels commis sur des enfants, par des adultes ou des pairs, et implique en général un individu ou un groupe profitant d'un déséquilibre de pouvoir. La force peut être utilisée, les agresseurs ayant souvent recours à l'autorité, au pouvoir, à la manipulation ou à la tromperie⁷.

L'exploitation sexuelle des enfants inclut les mêmes actes abusifs. Toutefois, un élément supplémentaire doit aussi être présent - un échange (par exemple, de l'argent, un abri, des biens matériels, des choses immatérielles comme la protection ou une relation), ou même la simple promesse d'un tel échange⁸.

ENVIRONNEMENT

L'**Indice « Out of the Shadows »** a évalué la RDC comme ayant un environnement instable, avec un score de 36/100 sur l'indicateur d'instabilité qui examine une série de risques sociaux et politiques⁹. En effet, d'importantes difficultés de gouvernance sont à l'origine de la crise humanitaire profonde et complexe qui touche surtout l'est de la RDC depuis des décennies¹⁰.

La pauvreté chronique est un problème généralisé en RDC¹¹, et sous-jacent à la vulnérabilité des enfants à l'exploitation sexuelle¹². En 2018, près de 73 % des Congolais vivaient sous le seuil international de pauvreté¹³. La vulnérabilité à l'exploitation sexuelle des enfants vivant dans la pauvreté est aggravée par un faible accès à l'éducation, le travail infantile et le peu de capacités des organes de protection sociale¹⁴.

Bien qu'il n'y ait pas de donnée officielle du gouvernement, près de 70 000 enfants seraient en situation de rue en RDC, selon un rapport de 2018 des Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique¹⁵. Pour survivre, ils recourent au vol, à la mendicité ou à la participation active à leur propre exploitation via le sexe de survie^{16,17}. Des études universitaires et de la société civile ont montré que les enfants travaillant près des zones minières ou comme travailleurs domestiques en RDC risquent aussi d'être exploités ou abusés sexuellement^{18,19}.

Crise humanitaire et déplacements internes

La RDC compte la plus grande population de déplacés internes en Afrique, soit 5,7 millions de personnes, dont 3,34 millions d'enfants, en septembre 2021²⁰. Le niveau élevé d'insécurité alimentaire dans le pays est un problème récurrent en RDC, où il était estimé que 27,3 millions de personnes y faisaient face entre février et juillet 2021,²¹ contribuant ainsi à ces déplacements internes massifs. Les Nations unies ont signalé que les filles déplacées internes peuvent être contraintes d'adopter des stratégies de survie préjudiciables comme les mariages d'enfants ou l'exploitation à des fins de prostitution²².

La traite des enfants à des fins sexuelles et les mariages forcés sont aussi liés aux conflits armés persistants, surtout dans l'est de la RDC et la région du Kasai²³. En 2020, le Baromètre Sécuritaire du Kivu a recensé, dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de l'Ituri et du Tanganyika, près de 122 groupes armés motivés par des rivalités interethniques et le contrôle des ressources économiques et minières²⁴. Un contexte aussi complexe explique pourquoi la RDC a obtenu un score de 0/100 pour l'indicateur de l'**Indice** sur les conflits armés²⁵.

De janvier 2018 à décembre 2020, les Nations unies avaient identifié 763 enfants, dont 3 garçons, ayant subi des violences sexuelles commises par des groupes armés et les forces armées nationales²⁶. Les filles enlevées ou recrutées par des groupes armés étaient considérées comme vulnérables à la traite à des fins sexuelles et aux mariages forcés²⁷. Les violences sexuelles contre les garçons recrutés par les groupes armés ou en détention sont susceptibles d'être sous-estimées en raison de leur stigmatisation et des obstacles auxquels les garçons font face dans leur accès aux services^{28,29}.

Vulnérabilités vis-à-vis des mariages d'enfants, précoces et forcés

Les mariages d'enfants, précoces et forcés en RDC restent répandus du fait de la pauvreté, des normes de genre et des conflits armés³⁰. En 2018, 29 % des femmes congolaises âgées de 20 à 24 ans ont été mariées ou en union informelle avant leurs 18 ans, et 8 % d'entre elles ont été mariées avant leurs 15 ans³¹. En RDC, les mariages d'enfants sont souvent des unions religieuses ou traditionnelles sans enregistrement à l'état civil³². En 2016, le Code de la famille de la RDC a été modifié pour faire passer l'âge minimum du mariage pour les filles de 15 à 18 ans³³. Un point positif est que le Code pénal sanctionne explicitement le mariage forcé, mais il se limite aux cas où l'auteur a l'autorité parentale ou la tutelle sur la victime, et ne couvre pas les infractions perpétrées par d'autres individus comme les membres de groupes armés³⁴.

Face à la pauvreté, les familles sont souvent amenées à considérer à tort les mariages d'enfants comme une solution à leurs graves problèmes financiers, y compris via la coutume de la dot³⁵. Or, les mariages d'enfants peuvent entretenir la pauvreté car ils sont liés à l'arrêt des études des filles et aux grossesses précoces³⁶. En 2018, 52 % des adolescentes issues des ménages les plus pauvres, en âge d'entrer dans le secondaire étaient déscolarisées³⁷. Durant l'épidémie de COVID-19, l'UNICEF a noté une hausse du nombre d'adolescentes forcées à se marier à l'est du pays après la fermeture des écoles en mars 2020³⁸. A leur réouverture en octobre 2020, une baisse notable de la fréquentation scolaire des filles y était évidente³⁹.

PERSPECTIVES DE PROGRÈS

La RDC développe des programmes dédiés à contrer l'exploitation sexuelle subie par les enfants recrutés/enlevés par des groupes armés, les enfants déplacés internes et les enfants en situation de rue

La RDC mène des actions pour visibiliser le cadre juridique national sur les mariages d'enfants, précoces et forcés ainsi que les risques associés. Les interventions communautaires adressant les facteurs d'incitation comme la pauvreté et les inégalités de genre devraient adopter cette approche

La RDC amende son Code pénal afin d'ériger en infraction pénale le mariage forcé commis par tout auteur d'une telle infraction

La RDC a ratifié les principaux instruments internationaux et régionaux sur les droits de l'enfant⁴⁰, y compris la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant⁴¹. Au niveau national, des codes et de lois ont été adoptés sur les droits de l'enfant et les violences sexuelles⁴. La loi portant protection de l'enfant adoptée en 2009 établit un cadre juridique global relatif aux droits de l'enfant et couvre des formes d'exploitation sexuelle des enfants⁴², mais malgré son adoption, le cadre juridique contre ces crimes est incomplet. Par exemple, la définition juridique de la traite des enfants n'est pas conforme au droit international, la qualification pénale de la vente d'enfants à des fins sexuelles n'est pas clairement identifiable et diverses formes d'exploitation sexuelle des enfants en ligne ne sont pas couvertes par les textes juridiques⁴³.

Traite des enfants à des fins sexuelles

De récentes mesures prometteuses ont été prises en RDC, dans le cadre de la politique officielle contre la traite des personnes. En 2019, l'Agence pour la prévention et la lutte contre la traite des personnes a été créée⁴⁴ et a élaboré le premier Plan stratégique de lutte contre la traite des personnes (2020-2024), mais ce plan ne couvre pas spécifiquement la traite des enfants à des fins sexuelles⁴⁵.

En outre, le cadre juridique pertinent est fragmenté et les dispositions pénales n'offrent pas une définition complète de ce que constitue la traite des enfants à des fins sexuelles conformément au Protocole des Nations Unies sur la traite⁴⁶. De plus, les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer dans quelle mesure et de quelle manière les lois pertinentes sont appliquées par les tribunaux pour juger des cas de traite⁴⁷. Ces lacunes peuvent expliquer pourquoi la RDC a obtenu un score de 0/100 pour les indicateurs juridiques relatifs à la traite des filles et des garçons⁴⁸.

L'exploitation sexuelle des enfants en ligne

Si le taux de pénétration d'Internet en RDC est l'un des plus faibles au monde, atteignant 12,5 % en 2019⁴⁹, l'utilisation d'Internet en Afrique s'est fortement accrue récemment avec la diffusion des smartphones⁵⁰. En 2020, il y avait 45,5 abonnements de téléphonie mobile pour 100 habitants en RDC, soit près de 3 fois plus qu'en 2009⁵¹. La loi de 2009 portant protection de l'enfant et le Code pénal incriminent les matériels d'abus sexuel d'enfants, sans mentionner la sphère numérique⁵². D'autres formes d'exploitation sexuelle des enfants en ligne : la sollicitation d'enfants en ligne à des fins sexuelles (grooming), la retransmission en direct (live streaming) d'abus sexuels sur des enfants et l'extorsion sexuelle en ligne ne sont pas criminalisées⁵³. Ce contexte explique pourquoi la RDC a obtenu le score de 0/100 sur l'indicateur de l'Indice relatif à la législation spécifique au grooming en ligne⁵⁴.

Un projet de loi sur la cybercriminalité a été déposé au Parlement le 7 février 2020⁵⁵, mais il n'y avait aucune information publique sur son contenu en octobre 2021. Une plateforme de signalement en ligne des abus sexuels sur les enfants, gérée par la Fondation Internet Watch, a été créée en 2018, ce qui constitue une avancée⁵⁶.

PERSPECTIVES DE PROGRÈS

La RDC modifie et harmonise sa législation afin de traiter de manière adéquate la traite des enfants à des fins sexuelles et la vente d'enfants à des fins sexuelles

La RDC adopte un cadre juridique incriminant de façon explicite et complète, les comportements liés aux matériels d'abus sexuel d'enfants, à la sollicitation d'enfants en ligne à des fins sexuelles, à l'extorsion sexuelle et au *live-streaming* d'abus sexuels sur des enfants

La RDC n'a pas de plan d'action national dédié à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, mais des formes d'exploitation sexuelle des enfants sont partiellement couvertes par des stratégies et des plans nationaux⁵⁷. La loi de 2009 portant protection de l'enfant exige la création du Conseil National de l'Enfant, un organe chargé de mener une politique nationale sur les droits de l'enfant⁵⁸, mais celui-ci n'était pas opérationnel en octobre 2021⁵⁹.

Les enfants ayant subi de l'exploitation sexuelle en RDC font face à divers obstacles dans l'accès à la justice et au rétablissement - tels que les coûts des procédures judiciaires, le peu de tribunaux dans le pays, l'inefficacité de l'assistance juridique gratuite et l'absence de services publics de soutien psychosocial⁶⁰.

Accès à la justice pour les enfants

En RDC, le manque de tribunaux dans certaines provinces et les distances à parcourir pour atteindre ces tribunaux empêchent les enfants d'accéder à la justice, surtout dans les zones reculées⁶¹. Des tribunaux mobiles sont parfois installés dans les zones reculées, mais leurs coûts restent élevés⁶².

L'accès des enfants à la justice est aussi entravé par des barrières financières comme les frais de justice obligatoires, y compris pour ouvrir un dossier judiciaire⁶³. Le Code de procédure pénale prévoit qu'une assistance juridique gratuite couvrant toute la procédure judiciaire soit disponible après l'obtention d'un « certificat d'indigence » qui peut exempter les enfants issus des ménages pauvres de certains frais, mais en pratique, ceci n'est pas toujours offert aux victimes⁶⁴. De plus, bien qu'un « bureau de consultations gratuites » existe dans chaque barreau provincial et peut fournir des conseils juridiques gratuits aux victimes⁶⁵, ils ont une couverture inégale et un financement limité⁶⁶. La Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre de 2020 prévoit de créer un fonds pour l'accès à la justice et des cliniques juridiques⁶⁷ mais ces mesures n'étaient pas pleinement opérationnelles en octobre 2021⁶⁸.

Bien que les victimes de crimes puissent obtenir une indemnisation par les auteurs d'infractions⁶⁹, les tribunaux l'accordent peu et de fortes lacunes existent dans l'application de ces décisions⁷⁰. Ainsi, la RDC a un score de 0/100 pour l'indicateur de l'Indice sur l'accès aux recours financiers et aux réparations⁷¹.

Accès au rétablissement pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle

Les enfants victimes d'exploitation sexuelle en RDC ont droit à une « protection spéciale », y compris la tutelle de l'État, le placement en famille d'accueil et d'autres mécanismes de protection de l'enfance⁷². Néanmoins, une évaluation de 2018, menée par le Bureau International Catholique de l'Enfance a souligné que ces services ne sont pas pleinement fournis par le gouvernement⁷³.

Sans service spécialisé géré et financé par l'État pour soutenir les enfants victimes d'exploitation sexuelle, des organisations non-gouvernementales comme Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral⁷⁴ ou la Fondation Panzi ont créé des services à guichet unique pour les victimes de violences sexuelles offrant une aide médicale, juridique, psychosociale et socio-économique dans un même lieu⁷⁵. Néanmoins, ces services sont rares dans le pays et dépendent des financements, parfois instables, des donateurs internationaux⁷⁶. Depuis 2017, la Fondation Panzi a aussi ouvert 4 refuges à Bukavu délivrant un soutien complet à des filles de 10 à 14 ans ayant été exploitées sexuellement dans des établissements de prostitution⁷⁷.

PERSPECTIVES DE PROGRÈS

La RDC met en place le Conseil National de l'Enfant en veillant à ce que son action inclut la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants

La RDC lance des mesures pour faciliter l'accès des enfants à la justice, y compris en exemptant les enfants victimes des frais de justice et en leur garantissant une aide juridique gratuite

La RDC augmente le financement des centres d'hébergement d'urgence et des services de rétablissement psychosocial pour les enfants qui ont été victimes d'exploitation sexuelle. Cela pourrait inclure de reproduire le modèle des services à guichet unique dans tout le pays

Alors que le rôle de la société civile en RDC est crucial pour rompre l'isolement des enfants dans le besoin et sensibiliser les communautés aux risques de l'exploitation sexuelle des enfants, les organisations non-gouvernementales ont souvent du mal à trouver les financements nécessaires à leurs activités⁷⁸. De plus, les professionnels en contact avec les enfants ayant subi de l'exploitation sexuelle ne reçoivent pas des formations ou des lignes directrices adéquates⁷⁹. La RDC a un score de 0/100 pour l'indicateur de l'**Indice** sur la disponibilité d'un appui professionnel et de lignes directrices pour les travailleurs sociaux⁸⁰. Peu d'initiatives de sensibilisation pertinentes associent les médias locaux et la société civile⁸¹.

Implication de la société civile

En RDC, les organisations de la société civile luttant contre l'exploitation sexuelle des enfants disposent de peu de financements limitant ainsi leurs actions de sensibilisation et de soutien⁸². En décembre 2020, ECPAT International et le Bureau National Catholique de l'Enfance ont lancé une table ronde, permettant des discussions entre le gouvernement et la société civile sur les mesures de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants⁸³. De plus, en mars 2020, le Réseau des Enfants et des Jeunes Africains pour les Droits Humains a organisé à Bukavu, un atelier visant à former les travailleurs sociaux sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne⁸⁴.

Bien qu'étant aussi les seules entités à gérer des cliniques juridiques et des services de soutien pour les enfants vulnérables à l'exploitation sexuelle, les organisations non-gouvernementales ne reçoivent pas de subventions publiques, et n'ont alors pas les capacités pour répondre aux besoins de tous les enfants⁸⁵.

Implication de l'industrie des médias

En RDC, les émissions de radio locales sont les premiers canaux utilisés par la société civile pour sensibiliser les communautés aux droits des enfants⁸⁶. En mars 2021, l'Agence pour la Prévention et la Lutte contre la Traite des Personnes a lancé une formation pour les journalistes afin d'accroître leurs connaissances sur la traite et la manière adaptée de réaliser des reportages sur ces crimes⁸⁷.

Le rôle des médias est un élément clé compte tenu du faible taux de sensibilisation à l'exploitation sexuelle des enfants, notamment dû à la méconnaissance des lois et des politiques en vigueur⁸⁸. En RDC, les médias peuvent jouer un rôle central dans la promotion de la participation publique des enfants, ainsi, depuis 2013, l'UNICEF met en œuvre le programme « Enfants Reporters », en partenariat avec le Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, à travers lequel les enfants produisent des contenus radiophoniques, télévisés ou en ligne pour sensibiliser la population sur les sujets liés aux droits des enfants, y compris les préjudices associés aux mariages d'enfants⁸⁹. De 2013 à 2018, l'UNICEF recensait 830 enfants reporters⁹⁰.

PERSPECTIVES DE PROGRÈS

La RDC augmente son soutien, sa coopération et l'accès à des opportunités de financement pour les organisations non-gouvernementales qui gèrent des services de soutien pour les enfants ayant subi de l'exploitation sexuelle

La RDC promeut la participation des médias dans la sensibilisation et la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants, notamment en les encourageant à réaliser des reportages respectueux des droits des enfants sur ce sujet

Notes finales

1. The Economist Intelligence Unit. (2019). *Out of the Shadows: Shining light on the response to child sexual abuse and exploitation*.
2. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International.
3. The Economist Intelligence Unit. (2019). *The Out of the Shadows Index: Shining Light on the response to child sexual abuse and exploitation. République démocratique du Congo*.
4. *Ibid.*
5. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République Démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International.
6. *Ibid.*
7. Groupe de Travail Interinstitutionnel sur l'exploitation sexuelle des enfants. (2016). *Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et l'Abus Sexuels*. Bangkok : ECPAT International. 20.
8. *Ibid.*, 26.
9. The Economist Intelligence Unit. (2019). *The Out of the Shadows Index: Shining Light on the response to child sexual abuse and exploitation. République démocratique du Congo*.
10. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). (2020). *République démocratique du Congo : Aperçu des besoins humanitaires 2021*. 38.
11. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International
12. ECPAT International. (2020). *Summary Paper Sale and Trafficking of Children for Sexual Purposes*. Bangkok: ECPAT International.
13. La Banque Mondiale. (2021). *République démocratique du Congo - Vue d'ensemble*.
14. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République Démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International.
15. CGLU Afrique. (2018). *Rapport d'Analyse sur la situation des enfants de la rue en Afrique*. Rabat: CGLU Afrique.
16. On parle de « sexe de survie » lorsque des services sexuels sont échangés contre des biens de première nécessité tels que de la nourriture, des vêtements ou un abri. Dans les cas de sexe de survie, l'une des parties exploite le besoin d'une autre partie de se procurer des produits de première nécessité, et profite du pouvoir qu'elle détient pour lui fournir ces produits en échange d'actes sexuels.
17. Médecin du Monde. (2019). *Enfants en situation de rue à Kinshasa: Protection, participation, santé sexuelle et reproductive, enquête Cap*. Liège: Médecin du Monde.
18. Sovacool, B. K. (2021). *When subterranean slavery supports sustainability transitions? power, patriarchy, and child labor in artisanal Congolese cobalt mining*. Extractive Industries and Society, 8(1).
19. IDAY-RDC. (2015). *Enquête Nationale sur les travailleurs domestiques en RDC*. Kinshasa: IDAY-RDC.
20. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). (2021, septembre). *République Démocratique du Congo : Personnes déplacées internes et retournées*.
21. Integrated Food Security Phase Classification. (2021). *DRC: Acute Food Insecurity Situation February - July 2021*
22. OCHA. (2020). *République démocratique du Congo: Aperçu des besoins humanitaires 2021*. 49,98,100
23. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République Démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International
24. Baromètre Sécuritaire du Kivu (KST). (2021). *La cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo*. 3-18.
25. The Economist Intelligence Unit. (2019). *The Out of the Shadows Index: Shining Light on the response to child sexual abuse and exploitation. République démocratique du Congo*.
26. Assemblée de Nations Unies. (2020, Octobre). Septième rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés en République démocratique du Congo. *S/2020/1030*. 10.
27. *Ibid.*, 7.
28. *Ibid.*, 11.
29. All Survivors Project. (2020). *The health of male and LGBT survivors of conflict-related sexual violence*. All Survivors Project. 19-22.
30. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République Démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International
31. Institut National de la Statistique. (2019). Enquête par grappes à indicateurs multiples 2017-2018, Kinshasa: INS.61
32. Filles, Pas Epouses. (2017). *Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre*. note d'information. Rencontre de Haut Niveau pour mettre Fin au Mariage des Enfants en AOC. Sénégal.
33. RDC. (2016). *Loi n° 16/008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant le Loi n°87-010 du 1er août 1987 portant Code de la Famille*, Article 352
34. RDC. (2006). *Loi n° 06/018 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le Décret du 30 janvier 1940 portant Code pénal congolais*. Article 174f.
35. Mulumedherwa, M. (2016). *A girl who gets pregnant or spends the night with a man is no longer a girl: Forced marriage in the Eastern DRC*. *Sexuality & Culture* 20. 1042-1062.
36. Filles, Pas Epouses. (2017). *Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre*. note d'information. Rencontre de Haut Niveau pour mettre Fin au Mariage des Enfants en AOC. Sénégal.
37. Institut National de la Statistique. (2019). Enquête par grappes à indicateurs multiples 2017-2018, Kinshasa: INS. 14.
38. Cellule d'Analyse en Sciences Sociales. (2021). *Fermeture des écoles en lien avec le coronavirus: Impacts de la fermeture des écoles sur la santé, la protection et l'éducation des enfants*. RDC: UNICEF.
39. *Ibid.*
40. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République Démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International
41. *Ibid.*
42. RDC. (2009). *Loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant*.
43. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International
44. RDC. (2019). *Ordonnance n° 19-027 du 22 avril 2019 portant création de l'Agence pour la prévention et la lutte contre la traite des personnes*.
45. RDC. (2020). Plan Stratégique de lutte contre la traite des personnes en RDC, Kinshasa : Agence pour la Prévention et la Lutte contre la Traite des Personnes.
46. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International
47. *Ibid.*
48. The Economist Intelligence Unit. (2019). *The Out of the Shadows Index: Shining Light on the response to child sexual abuse and exploitation. République démocratique du Congo*.
49. ITU. (2021). *Percentage of Individuals using the internet in DRC in 2019*, ICT Statistics.
50. African Child Policy Forum. (ACPF). (2020). *Exploitation sexuelle des enfants en Afrique : une urgence silencieuse*, Addis-Abeba: ACPF. 19.
51. ITU. (2021). *Mobile-cellular subscriptions per 100 inhabitants in DRC in 2009 & 2020*. ICT Statistics.
52. RDC. (2009). *Loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant*, Article 179.; RDC. (2006). *Loi No 06/018 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le décret du 30 janvier 1940 portant Code pénal congolais*, Article 174m.
53. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International
54. The Economist Intelligence Unit. (2019). *The Out of the Shadows Index: Shining Light on the response to child sexual abuse and exploitation. République démocratique du Congo*.
55. Actualité.cd. (2020). RDC: *Une proposition de loi sur la cybercriminalité déposée à l'Assemblée nationale*.
56. Internet Watch Foundation. (2018). *Democratic Republic of Congo takes vital step to remove child sexual abuse imagery from the internet by launching a public reporting system*
57. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International
58. RDC. (2009). *Loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant*, Article 75
59. Bureau National Catholique de l'Enfance RDC. (2021). Communication personnelle.
60. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International
61. *Ibid.*
62. *Ibid.*
63. Bureau National Catholique de l'Enfance RDC. (2021). Communication personnelle.
64. RDC. (n.d.). Code de procédure pénale.
65. Bureau International des droits des enfants. (2016). *État des lieux du système de protection de l'enfant et de la formation des policiers, du personnel judiciaire et des travailleurs sociaux en RDC*. Kinshasa. 44.
66. Bureau National Catholique de l'Enfance RDC. (2021). Communication personnelle.
67. RDC. (2020). Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre révisée. 53.
68. Bureau National Catholique de l'Enfance RDC. (2021). Communication personnelle.
69. RDC. (1946). *Code de Procédure pénal*. Article 69.
70. Bureau National Catholique de l'Enfance RDC. (2021). Communication personnelle.
71. The Economist Intelligence Unit. (2019). *The Out of the Shadows Index: Shining Light on the response to child sexual abuse and exploitation. République démocratique du Congo*.
72. RDC. (2009). *Loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant*, Article 62.
73. Bureau International Catholique de l'Enfance. (2019). *Recueil sur la justice pour enfants. Analyse et commentaires de la législation applicable aux enfants en conflit avec la loi et victimes*. 142-290.
74. Sofepadi. (n.d). *Domaines d'Intervention*.
75. Mukwege, D. and Berg, M. (2016). *A Holistic, Person-Centred Care Model for Victims of Sexual Violence in Democratic Republic of Congo: The Panzi Hospital One-Stop Centre Model of Care*. PLoS Med. 13(10).
76. Bureau National Catholique de l'Enfance RDC. (2021). Communication personnelle.
77. Panzi Foundation RDC. (2019). *Rapport Annuel 2018*. RDC: Panzi Foundation.
78. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International
79. *Ibid.*
80. The Economist Intelligence Unit. (2019). *The Out of the Shadows Index: Shining Light on the response to child sexual abuse and exploitation. République démocratique du Congo*.
81. ECPAT International. (2021). Panorama du Pays: République démocratique du Congo (RDC). Bangkok: ECPAT International
82. *Ibid.*
83. Bureau National Catholique de l'Enfance. (2020). Dialogue multi-acteurs sur l'exploitation sexuelle des enfants en République Démocratique du Congo, rapport.
84. La Prunelle RDC. Info. (2020). *Bukavu: l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, au menu d'un atelier d'échanges entre acteurs sociaux*
85. Bureau National Catholique de l'Enfance RDC. (2021). Communication personnelle.
86. *Ibid.*
87. Actualité CD. (2021). *Lutte contre la traite des personnes en RDC : l'APLTP lance une série de formations à l'intention des professionnels des médias*.
88. Bureau National Catholique de l'Enfance RDC. (2021). Communication personnelle.
89. Ponabana. (2021). *Enfant Reporter*.
90. UNICEF. (2018). *Rapport annuel de l'UNICEF RDC -2018*, Kinshasa: UNICEF. 14.

